



Signez massivement la carte-pétition à envoyer au Président de la République et au ministre d'Etat Jean-Louis Borloo pour le 24 septembre 2009

Les 4500 pétitions sont à votre disposition

Vous en avez besoin sur le terrain pour faire valoir ensemble, dans l'unité syndicale vos préoccupations immédiates, et revendications aux PREFIGURATEURS des DIRM et DDTM.

Nous en avons besoin pour faire valoir votre détermination et résistance aux logiques d'affaiblissement du service public et de dégradation de vos organisations de travail, au **Cabinet du Ministre lors de la réunion du 24 septembre 2009 et en vue du prochain CTPM.**

Nous exigeons des réponses sur les moyens : Un arrêt des suppressions des effectifs (190 ETP prévus dans la RGPP sur les activités mer et littoral) et des réductions budgétaires.

. un engagement de dialogue social sur la base d'un état des lieux des missions, services, moyens en effectifs et matériels

. la traduction dans l'organisation administrative territoriale mer et littoral des missions et moyens en regard de l'expertise à engager avec les représentants des personnels.

Agir ensemble dans les services des Affaires Maritimes, les services des Phares et Balises et les centres « POLMAR terre », les services maritimes et du littoral interdépartementaux, les capitaineries, les services de l'environnement **pour un grand service public maritime** répondant aux missions d'intérêt général de sécurité en mer et à terre, de contrôle des activités de pêche, marines et aquacultures, de gestion de crise et des pollutions, de recherche et d'ingénierie publique du littoral, l'eau et de l'énergie renouvelable au service des collectivités et des usagers conformément aux attentes des acteurs du Grenelle de la mer.

La CGT exige un renforcement du secteur maritime et un service public intégré, renforcé pour le soutien à une véritable politique de la mer et du littoral conformément aux engagements du « **livre bleu** » du Grenelle de la mer.

Cela suppose des services bien identifiés et ancrés aux niveaux déconcentrés de l'organisation territoriale de l'Etat : les décisions de création des DIRM et DTM que nous ne partageons pas, donnent lieu à des préfigurations et projets de service avec des organigrammes réalisés sans concertation avec les personnels alors que nous avons demandé au ministre de mettre **les organisations de travail et les conditions sociales des personnels au cœur des réorganisations !!**

La CGT a exigé dans la lettre ouverte à J L BORLOO, un cadrage national des garanties statutaires, (respect des identités et parcours professionnels , des qualifications, rémunérations et régime indemnitaire, ainsi que des obligations statutaires CAP..) **des conditions de travail** (maintien des implantations et restauration du fonctionnement des organisations de travail) **des conditions sociales** (aucune mobilité ne doit être imposée , prise en compte des indemnités « prime de restructuration », valorisation des plans de formation et de requalification des métiers..)

La CGT revendique un socle commun de garanties à respecter par les préfigureurs sinon il y a risques d'incohérence et cela pourrait avoir de graves conséquences pour des centaines de familles laissées pour compte !

La CGT exige des droits nouveaux pour les personnels ; d'abord la mise en place des organismes paritaires de consultation et des moyens nouveaux pour les représentants des personnels pour l'exercice de leurs mandats (locaux, et moyens financiers pour déplacements et réunions).

Ci-joint, les modèles de carte-pétition disponibles sur le site fédéral à l'adresse suivante :

<http://www.equipement.cgt.fr/spip.php?article2458>

Tous ensemble, pour faire aboutir nos revendications